



Saint-Martin-d'Abbat

CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire qui se tiendra
Le Mardi 10 Mars 2026 à 19 H 00
en Mairie (entrée porte située côté Eglise)

ORDRE DU JOUR

- ♦ Désignation des secrétaires de séance
- ♦ Adoption du compte rendu de la séance précédente
- ♦ Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

Ressources humaines

- Nouvelles règles d'indemnisation pour les agents publics.
- Convention d'adhésion au Service de Médecine Préventive du CDG45

Institutions, organisation et vie politique

- Convention de mise à disposition de moyens humains, matériels et bâtimementaires dans le cadre du PICS

Finances et budgets locaux

- Remboursement de frais à un agent
- Tarification des travaux en régie et prestation pour compte de tiers
- Etat annuel des indemnités perçues par les élus locaux en 2025
- CFU 2025
- Affectation de résultat 2025
- Taux de fiscalité locale 2026
- Subventions aux associations 2026
- Budget primitif 2026

Autres domaines de compétence

- Prêt salle polyvalente au SICTOM

- ♦ Informations et questions diverses

Saint-Martin d'Abbat, le 3 mars 2026

Le Maire,



Joël TURPIN